



SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT
DE FARGUES LANGON TOULENNE - SIAFLT
2, Route de la Garonne - 33210 TOULENNE
Fax : 05 56 63 94 02
contact@siaflt.fr
Siret 253 303 218 00031

Horaires : lundi - vendredi
09H00 à 12H00 - 14H00 à 17H00
Dépannages 24/24 : 06 82 59 17 30

Référence à rappeler N° du contrat :
Occupant :

Adresse du lieu desservi :

Exp. SGC DE LA REOLE
10 PLACE RIGOLET
33190 LA REOLE

Destinataire de la facture

1^{er} Semestre une estimation de 40% de la consommation de l'année précédente.

2^{eme} semestre, facture de la consommation réelle de l'année en cours suite au relevé du service de l'eau potable.

Déduction faite du 1^{er} semestre.

Facture réelle n° 2022-EA-00-7183 du 31/12/2022

Assainissement
Consommation du 10/09/2021 au 19/09/2022
Abonnement du 01/07/2022 au 31/12/2022

Voici la présentation simplifiée de votre facture Détail au verso

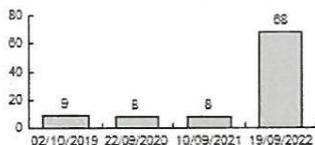
Vous consommation d'eau **65 m³**
Prix TTC du litre d'eau assaini : 0,00167 €

	Montants
Abonnement	38,94
Consommation	108,43

Total de la facture **147,37**

Règlement 15 jours à réception de la facture **147,37 €**

Historique de consommation



Talon à joindre au règlement ou QR code pour les paiements chez le buraliste.

EN ESPECES DANS LA LIMITE DE 300€ OU EN CARTE BANCAIRE, MUNI DU PRESENT AVIS, AUPRES D'UN BURALISTE OU PARTENAIRE AGREE, LISTE CONSULTABLE SUR LE SITE WWW.IMPOTS.GOUV.FR/PAIEMENT-DE-PROXIM



TALON DE PAIEMENT à joindre à votre chèque pour les modalités d'utilisation, se reporter au verso de la facture

Références : EAU
Etablissement : WK Rôle Asst n° 53, Mt. : 147.37
N° codique : 033073 Nature du rôle : 01
N° contrat :
N° facture : 7183
Exercice : 2022 / R22
Date facture : 31/12/2022
Montant en euros : 147,37 €

*
€
CENTRE D ENCAISSEMENT DES FINANCES PUBLIQUES
35908 RENNES CEDEX 9

NE RIEN INSCRIRE SOUS CE TRAIT - NE PAS PLIER

583010500225

940033000160 91040000000000071830330734997806 14737

Détails de la répartition de l'abonnement et de la consommation.

Facture réelle n° 2022-EA-00-7183 du 31/12/2022

Point de consommation	N° série compteur	Diam.	Relevé le	CR	Ancien index	Index dépose	Index rempl.	Nouvel index	Conso. en m3
		15 MM	19/09/2022	R	62			130	68
Consommation totale relevée									68
Consommation estimée déduite									-3
Consommation facturée (m3)									65

Détail de votre facture		Tranche	Quantité	Prix unitaire	Montant HT	T.V.A.	Montant TTC
Collecte des eaux usées					117,72	11,77	129,49
ABONNEMENT ASSAINISSEMENT			184 jours	0,19238	35,40	3,54 (10%)	38,94
CONSUMMATION ASSAINISSEMENT		1 à 40	37 m3	1,12000	41,44	4,14 (10%)	45,58
CONSUMMATION ASSAINISSEMENT		41 à 150	28 m3	1,46000	40,88	4,09 (10%)	44,97
Organismes publics					16,25	1,63	17,88
TAXE DE MODERNISATION RESEAU (Agence Adour-Garonne)			65 m3	0,25000	16,25	1,63 (10%)	17,88
Total de votre facture					133,97	13,40	147,37
Montant total à payer					133,97	13,40	147,37

Commentaires

Comprendre votre facture

L'**assainissement** permet de couvrir les frais de fonctionnement du service collecte et dépollution des eaux usées. Votre facture d'assainissement est fonction de votre relevé de consommation d'eau.

Taxe de modernisation : La taxe est reversée à l'Agence Adour Garonne qui subventionne les collectivités pour la réalisation des travaux de lutte contre la pollution, d'aménagement et de protection des ressources en eau.

Payer votre facture

Par Chèque : A l'ordre du Trésor Public accompagné du talon de paiement à envoyer au Centre d'Encaissement des Finances Publiques en y joignant le talon de paiement (sans le coller ni l'agrafer et sans aucun autre document), à l'aide de l'enveloppe retour ci jointe affranchie au tarif en vigueur

QR Code Carte bancaire ou espèces (dans la limite de 300€) ou en carte bancaire, muni du présent avis, auprès d'un buraliste ou partenaire agréé (liste consultable sur le site www.impots.gouv.fr/portail/paiement-proximite).

Par prélèvement mensuel : en vous adressant au service facturation du Syndicat avec un RIB sur 10 mois au 15 du mois (mars à décembre).

Par prélèvement à l'échéance : en vous adressant au service facturation du Syndicat avec un RIB.

Par virement : sur le compte du Service de Gestion Comptable de La Réole :

IBAN FR54 3000 1002 15F3 3000 0000 029 _ BIC BDFEFRPPCT

Sur internet par CB : en vous connectant sur www.paytip.gouv.fr en saisissant les informations suivantes :

Identifiant collectivité : **004507**

Référence : 2022-EA-00-7183

Explications des plusieurs possibilités de mode de paiement mis à disposition des abonnés.

Taxe d'état pour modernisation réseau. Le SIA la reverse à l'Agence Adour-Garonne.